

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

04/12/2019

Dossier complet le :

04/12/2019

N° d'enregistrement :

2019-6002

1. Intitulé du projet

Modification du parc Éolien des Œillets (autorisation unique autorisée)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EOLIENNES DES OEILLETES

Nom, prénom et qualité de la personne

ESPAGNET Loïc

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

8	0	8	3	8	6	9	9	9	0	0	0	1	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Catégorie : 1 Sous-catégorie : D	3 Éoliennes de 137m de hauteur avec un mât de 80m de hauteur 1 Éolienne de 132m de hauteur avec un mât de 75m de hauteur

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le parc éolien des Œillets a été autorisé le 20 février 2017. Le projet se compose de quatre éoliennes nommées H1, H2, H3, et H4 de 130 m de hauteur totale avec un mât de 80m et d'un poste de livraison électrique.

Le présent projet vise à obtenir un modificatif des autorisations liées au parc éolien des Œillets afin d'en optimiser la production. Ainsi dans cette modification, les éoliennes changent de modèle, ce sont des Siemens Gamesa 114 (diamètre de rotor de 114m) de 137m de hauteur totale et avec un mât de 80m (H1, H2 et H4) ainsi que d'une éolienne de 132m de hauteur avec un mât de 75m (H3).

Des déplacements respectifs sont prévus par rapport au projet accordé pour les éoliennes H1, H2, H3, H4, de 20.5m, 21.1m, 22.8m et 5.8m.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce projet est d'optimiser la production du parc éolien des Cèllets avant sa construction afin de produire l'énergie la plus économique possible.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Concernant la phase travaux le projet de modification ne change rien aux étapes prévues dans le projet initial accordé à savoir, de manière chronologique (6 à 9 mois de chantier):

- Enfouissement de câbles,
- Aménagement des voiries et plateformes,
- Fondations des éoliennes,
- Livraisons des composants,
- Montage des éoliennes,
- Phase de test et mise en service,

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Concernant la phase d'exploitation, le projet de modification des éoliennes des Cèllets ne diffère pas du projet initial.

Le parc sera en fonctionnement, des actions d'exploitations sont prévues, telles que :

- Inspection des éoliennes (semestrielle) par l'exploitant du parc,
- Maintenance préventive des éoliennes curative (semestrielle) et du poste de livraison (annuelle),
- Entretien des pourtours éoliens (trimestriel),
- Suivi environnemental général du projet,

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet initial a été instruit sous le régime de l'autorisation unique.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Dimension des plateformes: • H1• H2 • H3• H4	• 2822 m ² • 3147 m ² • 2752 m ² • 5711 m ²
Gabarit des Éoliennes: H1,H2,H4: Hauteur totale; Diamètre rotor;Hauteur du mât;	137m, 114m, 80m
Gabarit de l'Éolienne H3: Hauteur totale, Diamètre rotor, Hauteur du mât	132m, 114m, 75m
Poste de livraison: Longueur, largeur, hauteur	10m, 2.65m, 2.5m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Nom de la commune : Fourcigny (80)
Adresse, des implantations:

H1 : ZC6 la Fosse Ferneuse 80290
Fourcigny , après division cadastrale
=ZC23
H2 : ZC9 Les Commanderies 80290
Fourcigny, après division cadastrale
= ZC21
H3 : ZC12 Les Commanderies 80290
Fourcigny, après division cadastrale
= ZC25
H4 : ZC17 Au Chemin Flamand
80290 Fourcigny, après division
cadastrale = ZC26

Coordonnées géographiques¹ Long. 0 1° 4 9' 5 7" 6 Lat. 4 9° 4 4' 4 1" 73

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Fourcigny (80)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Le projet se compose de quatre éoliennes et d'un poste de livraison. Il a été autorisé le 20 février 2017.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche du projet se situe à plus de 3 kilomètres du parc.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet initial a fait l'objet d'une étude d'impact, le projet modificatif a fait l'objet d'une évaluation écologique liées aux modifications du projet. Les conclusions écologiques concernant l'impact de la modification des éoliennes des CEillets, notamment liées au busard Saint-Martin, sont disponibles page 11 de la note écologique en Annexe 7.3.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'addition de l'emprise cumulée des éoliennes du projet est de 14432 m ² (soit 1ha 44a 32 ca) prises sur les terres agricoles.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Durant la phase de chantier, des convois exceptionnelles achemineront les éoliennes sur le site d'implantation. Des camions toupie et des véhicules liés aux entreprises du BTP intervenant sur le chantier seront présents.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les éoliennes sont des sources d'émissions sonores et soumises à des réglementations. Une étude acoustique portant sur la modification du projet Éolien des Œillets figure en annexe 7.2.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les structures de plus de 50 mètres de hauteur sont soumises à une obligation de balisage lumineux diurne (blanc) et nocturne (rouge) sur chaque éolienne.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude paysagère permettant la comparaison entre le projet Éolien des Cèllets et la modification proposée est annexée à ce document. Il s'agit de l'annexe 7.1
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Pour information, le projet initial ainsi que le projet de modification des éoliennes des CÉillets font état de mesures liées à la démarche ERC.

En complément des mesures déjà proposées dans les différents documents nous proposons également d'intégrer les mesures ci-dessous afin de faire baisser des niveaux d'impacts, (déjà jugés négatifs faible par l'écologue) notamment vis à vis des Busard.

- L'extension de la période de bridage de toutes les éoliennes, lié aux chiroptères, du 1er mars au 30 novembre, au lieu du 1er mai au 30 août prévu dans l'Arrêté d'autorisation unique ;
- La mise en place d'un système d'effarouchement de type « Probird » concernant les busards et les faucons.
- Création d'une zone de nourrissage attractive éloignée des éoliennes (plus de 300 m), par la mise en place d'une jachère faunistique (mélange luzerne, fétuque et trèfle par exemple)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de modification des éoliennes des CÉillets devrait être dispensé d'évaluation environnementale.

Aussi nous rappelons que le busard saint-martin (1 ou 2 couples identifiés sur une campagne étalée entre 96h et 112h sur site), utilise ce territoire ponctuellement comme terrain de chasse. Nous proposons des mesures supplémentaires, à savoir un bridage, un système d'effarouchement et une réduction d'attractivité de la zone (jachère à plus de 300m).

Le projet initial a fait l'objet d'une étude d'impact et le projet modificatif a déjà fait l'objet d'une évaluation environnementale de la part de l'écologue. Malgré un bas de pale à 18m du sol, la modification du projet n'entraîne pas de nouvelles incidences.

Au vue de ces éléments et des nouvelles mesures proposées, une évaluation environnementale ne paraît pas opportune.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Les annexes proposées ci-dessous complètent certains commentaires de la partie 6.1 et 6.2 ce sont des extraits du dossier de modification du parc éolien des CÉillets déposé le 09/05/2019. ANNEXE 7.1 Dossier modificatif paysage. ANNEXE 7.2 Note acoustique ANNEXE 7.3 Note écologique

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à AMIENS

le, 03/12/2019

Signature



